



www.acor-orne.fr

A.C.O.R Association
des Cavaliers Ornais de Randonnée

RENOUVELLEMENT LICENCES 2017

Ci-dessous, les informations nécessaires pour l'obtention de votre licence 2017 :

PRIX DES LICENCES

Licences pratiquant : Cavaliers et Meneurs ○ Juniors : cavaliers nés en 1999 et après :
25 € + adhésion A.C.O.R. : gratuite = 25 € ○ Séniors : cavaliers nés en 1998 et avant
36 € + adhésion A.C.O.R. : 5 € = 41 €

L'assurance de votre cheval : Responsabilité civile propriétaire et éleveur, RCPE ○
29 € le premier cheval ○ 20 € pour
chaque cheval supplémentaire

Pensez à indiquer le numéro SIRE de chaque cheval

Licences compétitions endurance

Joindre un certificat médical (- de 3 mois) mentionnant « **à la pratique des sports Equestres en compétition** »

○ CLUB : gratuite, elle permet de participer aux épreuves Club de 20 à 60 km dès le Galop 2 avec n'importe quel cheval même OI ou ONC. Engagement SIF par l'ACOR ou par un club.

○ AMATEUR : épreuve AMA de 20 à 160km

Prix : 80 €

Engagement par FFE Compet

○ PRO : épreuves PRO de 20 à 160km Prix : 330 € Engagement
par FFE Compet

Adresser votre demande de licence pratiquant + certificat médical pour la licence compétition et le règlement correspondant (chèque à l'ordre de l'A.C.O.R.) à :

A.C.O.R. 25, Rue des Iris -61250 DAMIGNY

Tél : 02 33 29 19 92 mail : acor.orne@wanadoo.fr

Pour les adhérents, l'A.C.O.R. pourra effectuer votre engagement sur son compte engageur SIF et FFE Compet. Pour cela, faire parvenir le montant de l'engagement **15 jours avant** l'épreuve.

Prendre sa licence à l'A.C.O.R. c'est :

○ Développer le tourisme équestre (reconnaissance d'itinéraires, randonnées, raid de la

Licorne) ○ Promouvoir les manifestations équestres officielles départementales et régionales (TREC), nationales et internationales (Endurance).